

Extinction des feux au cinéma Avenue

Le haut de la ville a perdu trois salles mardi soir, mais tout espoir n'est peut-être pas perdu de les ranimer : le cabinet Picqué rencontrera les propriétaires ce lundi

C'est en principe aujourd'hui que le cinéma Avenue devait mettre la clé sous l'écran. Se référant à un jugement rendu le 21 janvier dernier, les propriétaires ont en effet demandé aux exploitants, après avoir prolongé leur bail pendant deux ans, de quitter les lieux pour le 21 mai. Pour en faire quoi ? *Mystère et boule de gomme*, pour l'instant. Ne pouvant entamer une nouvelle semaine cinématographique pour un jour, les exploitants ont baissé le rideau mardi soir.

Mais si les négociations entre locataire et propriétaires ont à ce jour échoué, le cabinet Picqué, lui, ne désespère pas de débloquer la situation et de préserver l'exploitation du cinéma. Une réunion est prévue avec les propriétaires lundi prochain.

Sitôt répandue la nouvelle de la prochaine fermeture du cinéma Avenue, le ministre-président Picqué s'était empressé d'écrire aux copropriétaires des lieux (ils sont 5 ou 6, mais on se garde bien, pour l'instant, de révéler leurs noms, histoire de préserver la négociation), pour leur rappeler que tout changement d'affectation d'un immeuble requerrait un permis de bâtir et qu'en vertu de la circulaire qu'il a émise en avril 1991, un

avis défavorable serait donné à toute demande de permis de bâtir visant à changer l'affectation d'un immeuble culturel. Ils étaient au moins avertis !

Espérant encore qu'une solution favorable puisse être trouvée, M. Picqué s'était donné quelques jours pour attendre la réaction des propriétaires. Ceux-ci ne s'étant pas manifestés, le ministre a donc donné ordre à ses services de les réunir. C'est aujourd'hui chose faite et la réunion est prévue pour lundi prochain.

Un peu tard, hélas : la fermeture était prévue pour aujourd'hui; elle est intervenue mardi soir ! « Nous n'allions pas commencer une nouvelle semaine cinéma pour un jour », explique en effet Roland Stichelmans qui, avec sa belle-soeur, Peggy Heuze (fille d'Henri Fol, qui exploite ce cinéma dès 1938 !), gère aujourd'hui l'Avenue et le Vendôme-Roy (qui remplace depuis quelques mois le défunt Vendôme de l'avenue Louise).

« Les propriétaires nous ont confirmé vendredi passé que nous devions partir. Nous avons donc donné notre renom à tout le personnel ». Un drame humain, on s'en doute : « Cela fait dix personnes, dont plusieurs ne sont pas en âge de pension : il y a notamment une femme avec ses trois enfants... Cela fait beaucoup de malheureux, si l'on compte les fournisseurs, les commerçants, etc. Et puis nous

étions arrivés, avec les autres cinémas du haut de la ville, à présenter plus ou moins le même choix que *Kinépolis*. Avec la perte de trois écrans, *Kinépolis* a de nouveau le plus grand choix ».

Cette fermeture n'est en fait que l'exécution d'un jugement rendu le 21 janvier dernier (terminé depuis deux ans, le bail a été prolongé depuis lors), mais il semble que ni les exploitants ni la Région ne s'en soient inquiétés outre mesure. « Nous avons toujours cru qu'avec la circulaire Picqué, il n'y avait aucun danger, raconte M. Stichelmans. Nous n'avons donc pas cherché ailleurs. Il précise : J'ai toujours dit que nous comprenions les propriétaires, mais puisqu'il y a une circulaire pour nous, je ne vois pas pourquoi nous n'en profiterions pas... »

Aujourd'hui, M. Stichelmans et M^{me} Heuze gardent malgré tout un léger espoir de pouvoir rouvrir l'Avenue. « Les machines partent aujourd'hui; on peut les remonter. Ce serait peut-être l'occasion de rafraîchir les salles... Comme elles tournent bien, je ne vois pas pourquoi nous ne les rénoverions pas ».

Au cabinet Picqué, on annonce que l'on fera tout pour sauver le cinéma. Mais M. Lowette, qui s'occupe de l'application de la circulaire sur les établissements culturels connaît les limites de celle-ci : « Hélas, elle ne s'applique qu'à partir du moment

où il y a demande de permis de bâtir ou de changement d'affectation ». En clair, si les propriétaires veulent mettre l'Avenue sur le trottoir, on ne pourra rien faire pour les en empêcher. Mais qu'ils ne s'attendent pas à faire ce qu'ils veulent de l'immeuble... Ce sera du culturel ou rien. « Et si vous trouvez du cul-

turel qui rapporte plus que le cinéma, dites-le moi, lance Roland Stichelmans : je le fais tout de suite ! »

Jusqu'à présent, il est impossible de connaître avec précision les intentions des propriétaires, mais M. Lowette affirme

qu'aucun dossier n'a encore été introduit, ni à la commune, ni à la région. Sans doute en sont-ils donc encore au stade de se demander comment ils vont pouvoir augmenter la rentabilité de leur bien ?

François Chafwehé



Depuis mardi soir, le rideau est baissé sur le cinéma Avenue, dans l'avenue de la Toison d'Or : pourra-t-on le relever ? Peut-être un début de réponse lundi (Photo V. Fromont)